



JUILLET 2023 – HORS COLLECTION

LES BRANCHES D'ACTIVITÉS À FAIBLE POTENTIEL DE RÉINSERTION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL POUR LA PÉRIODE 2019-2022

IMPRESSUM

ÉDITION

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) Genève

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

Hervé Montfort, directeur

RÉDACTION

Pierre Maftai, Office cantonal de l'emploi (OCE)

COMPOSITION ET MISE EN PAGE

Stéphanie Bisso

CHARTE DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE DE LA SUISSE

L'OCSTAT s'est engagé à respecter la charte dans la conduite de ses activités statistiques.

LÉGENDE DES SIGNES

- valeur nulle
- 0 valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
- . . . donnée inconnue
- /// aucune donnée ne peut correspondre à la définition
- () l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
- [] valeur peu significative
- e valeur estimée
- p donnée provisoire
- r donnée révisée

© OCSTAT, Genève 2023. Utilisation des résultats autorisée avec mention de la source.

LES BRANCHES D'ACTIVITÉS À FAIBLE POTENTIEL DE RÉINSERTION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL POUR LA PÉRIODE 2019-2022

SOMMAIRE

1. Introduction	4
2. Evolution des principaux indicateurs du marché du travail au cours des années 2019-2022	6
3. Les trois branches les plus « problématiques » en termes de réinsertion	11

1. INTRODUCTION

La réinsertion sur le marché du travail fait depuis longtemps l'objet de différentes études afin d'identifier les principaux facteurs explicatifs de succès et d'échecs des politiques de l'emploi. Le cas de la pandémie de Covid-19, qui s'est manifestée dès le mois de mars 2020, méritait qu'on s'y attarde. La crise qui s'en est suivie a été d'une ampleur sans précédent sur une période aussi courte, capable de modifier en profondeur le marché du travail. Les branches d'activités n'ont pas été affectées de manière uniforme, entre celles qui ont continué de fonctionner à peu près normalement, celles qui ont ralenti et celles qui se sont retrouvées à l'arrêt ou presque.

La spécificité de la crise provoquée par le Covid-19 peut aussi engendrer d'importants changements tant professionnels que dans les habitudes de travail. La transition numérique, le télétravail ou encore les reconversions vers d'autres professions et secteurs d'activités sont des exemples parmi d'autres. Ces changements engendrent à leur tour des modifications structurelles, par exemple sur la mobilité professionnelle ou les attentes vis-à-vis du travail, dont les effets peuvent persister bien après la crise et affecter profondément aussi bien l'organisation du marché du travail que les niveaux d'inégalités économiques.

En Suisse, la crise liée à la pandémie a apparemment provoqué des effets moindres sur le chômage que chez nos voisins européens. Si les dommages ont été contenus, c'est en partie en raison de la mise en place de mesures de soutien financier étatique et de protection pour les petites et moyennes entreprises.

Cette analyse a pour objectif d'étudier l'évolution de cinq indicateurs du marché du travail liés au chômage au cours des années 2019-2022 – période qui englobe la pandémie de Covid-19 – et d'identifier les branches d'activités pour lesquelles la réinsertion des demandeurs d'emploi dans le marché du travail est la plus problématique.

Pour cela, le choix s'est porté sur l'évolution des cinq indicateurs suivants :

1. Nombre total de demandeurs d'emploi
2. Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée
3. Taux de demandeurs d'emploi de longue durée
4. Taux de réinscription au chômage à 12 mois
5. Taux d'inscription au chômage

La durée de recherche d'emploi a un coût financier important au niveau de la prise en charge des demandeurs d'emploi et au niveau de la réinsertion – car plus on reste au chômage, plus les chances de réinsertion sur le marché du travail se réduisent –, mais également au niveau des mesures d'aides étatiques aux entreprises. Au-delà des coûts financiers directs, le chômage de longue durée représente un coût humain et social considérable, qui a des répercussions non seulement au niveau de la santé publique, mais également au niveau des besoins de formation pour la réinsertion.

Eléments méthodologiques

Dans le cadre de cette analyse, certains demandeurs d'emploi ont dû être écartés, pour les raisons suivantes :

- Pour environ 12 % des demandeurs d'emploi inscrits au chômage, la branche d'activités du dernier employeur n'est pas connue. Cela s'explique par le fait que les conseillers en personnel qui saisissent les données lors de l'inscription des demandeurs d'emploi n'arrivent pas toujours à connaître clairement le dernier employeur, car la branche d'activités du dernier employeur n'est pas toujours identifiable ou encore parce que certains demandeurs d'emploi n'ont pas véritablement exercé d'activité professionnelle avant l'inscription au chômage.
- Les demandeurs d'emploi dont le dernier emploi était dans les branches d'activités *administration publique, activités artistiques et de spectacles* ou *travaux de construction spécialisés* ont été écartés pour les raisons suivantes :
 - Dans la branche des *activités artistiques et de spectacles*, il y a un chômage de longue durée périodique et endémique, pour des raisons liées au fonctionnement du secteur ainsi que d'une prise en charge spécifique des demandeurs d'emploi (périodes de cotisations en gains intermédiaires qui comptent double, par exemple). De plus, l'activité professionnelle des personnes employées dans cette branche d'activités est caractérisée par de nombreuses périodes de gains intermédiaires.
 - Dans la branche des *travaux de construction spécialisés* une grande saisonnalité de l'activité est observée. De ce fait, dans cette branche, il y a peu d'engagements à durée indéterminée et beaucoup de contrats de travail à durée limitée. Schématiquement, les employés travaillent par mandat (un mandat équivalant à un chantier), puis retournent s'inscrire au chômage. De ce fait, si elle groupe un nombre relativement élevé de demandeurs d'emploi inscrits (537 pour l'année 2022), cette branche compte un faible nombre de demandeurs d'emploi de longue durée et un taux de réinscription à 12 mois élevé. Cependant, le risque de devenir chômeur de longue durée est faible.
 - La branche de *l'administration publique* a également été écartée de cette analyse. La raison en est que le nombre de demandeurs d'emploi dans cette branche d'activités est artificiellement accru par des demandeurs d'emploi qui se réinscrivent au chômage après avoir suivi des mesures au sein d'administrations publiques ou après avoir occupé un poste de gain intermédiaire dans des services liés directement ou indirectement à l'administration publique.

Définitions

Chômeurs : personnes inscrites auprès d'un office régional de placement (ORP) et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement (indépendamment de la perception d'indemnités).

Demandeurs d'emploi : personnes qui sont à la recherche d'un emploi et qui sont inscrites dans un ORP (par exemple personnes encore en emploi mais licenciées, personnes en formation, personnes en gain intermédiaire). Les chômeurs font partie des demandeurs d'emploi.

Taux de demandeurs d'emploi de longue durée : rapport entre le nombre total de demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits auprès d'un ORP depuis plus d'une année) et le nombre total de demandeurs d'emploi. Le taux de demandeurs d'emploi de longue durée renseigne sur le chômage structurel d'une branche d'activités. Il indique la proportion des personnes qui éprouvent des difficultés à se réinsérer.

Taux d'inscription au chômage : rapport entre le nombre total d'inscriptions à l'ORP et le nombre total de demandeurs d'emploi.

Taux de réinscription à 12 mois : rapport entre le nombre total de réinscriptions au chômage après une période d'une année ou moins et le nombre total de demandeurs d'emploi. Le taux de réinscription à 12 mois renseigne sur la pérennité de la réinsertion. Il permet d'appréhender la volatilité de l'emploi et les évolutions des contrats de travail de courte durée (moins d'une année). Pour une branche d'activités, plus le taux est élevé, plus l'emploi est volatil, c'est-à-dire composé de beaucoup d'emplois précaires avec des engagements de courte durée.

2. ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL AU COURS DES ANNÉES 2019-2022

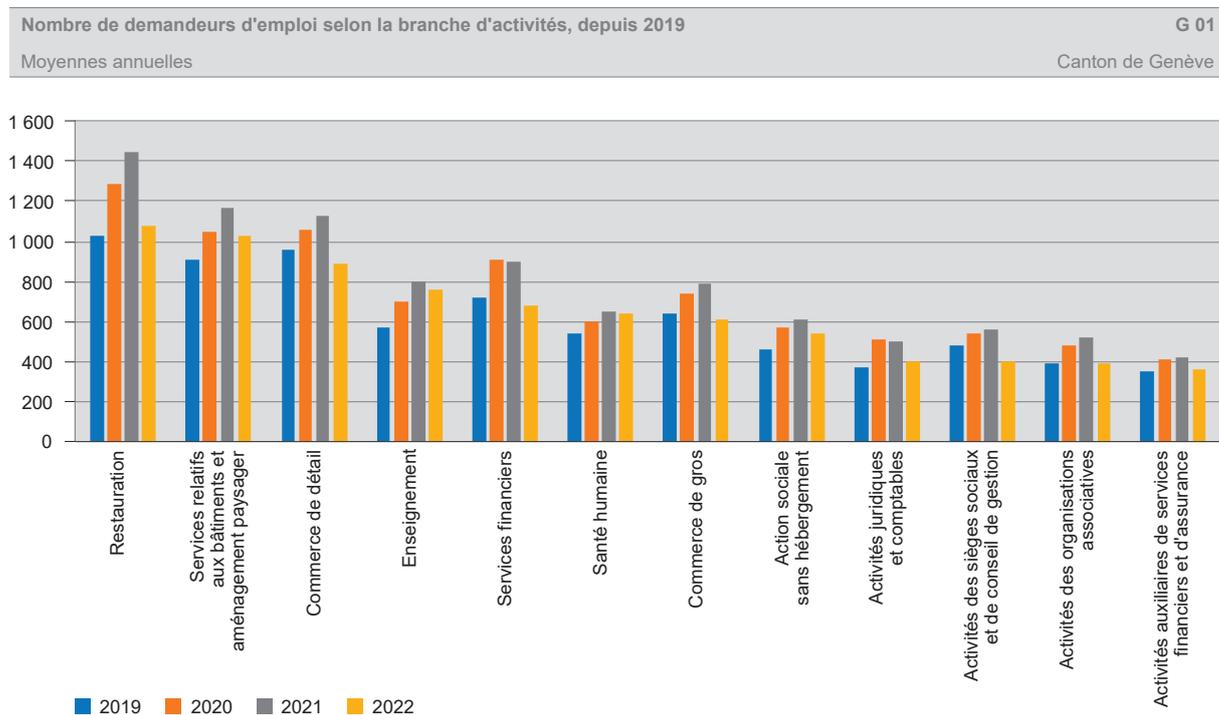
En lien avec le ralentissement de l'économie engendré par la pandémie de Covid-19, le nombre de demandeurs d'emploi augmente fortement entre 2019 et 2021 (+ 26,5 %). Il recule ensuite de manière significative entre 2021 et 2022 (- 17,6 %), dans le sillage de la reprise économique qui s'est amorcée courant 2021. Toutes les branches d'activités n'ont pas connu une évolution identique, mais, hormis de rares exceptions, un point commun est le fait que le nombre de demandeurs d'emploi a atteint un pic en 2021.

L'évolution est encore plus marquée pour les demandeurs d'emploi de longue durée. Leur nombre a progressé de 84,9 % entre 2019 et 2021, avant de se replier de 23,2 % entre 2021 et 2022. Dans toutes les branches d'activités, un pic a été enregistré en 2021. Ainsi, le taux de demandeurs d'emploi de longue durée a augmenté sur la période observée, passant de 24,0 % en 2019 à 32,7 % en 2022.

Dans le canton de Genève, douze branches d'activités regroupent plus de la moitié des demandeurs d'emploi (50,7 % en 2022) et des demandeurs d'emploi de longue durée (51,9 % en 2022). L'analyse va ainsi se focaliser sur ces douze branches.

Dans l'ensemble des douze branches d'activités, le nombre de demandeurs d'emploi progresse fortement entre 2019 et 2020. La hausse se poursuit entre 2020 et 2021, mais elle est moins soutenue. Seules exceptions, les *services financiers* et les *activités juridiques et comptables* voient le nombre de demandeurs d'emploi légèrement reculer entre 2020 et 2021.

Entre 2021 et 2022, en lien avec la reprise économique, toutes les branches enregistrent des reculs, plus ou moins marqués. Pour certaines, comme le *commerce de détail*, les *services financiers*, le *commerce de gros* et les *activités des sièges sociaux et de conseil de gestion*, le niveau atteint en 2022 est inférieur à celui observé en 2019. Dans l'*enseignement* ou la *santé humaine*, le repli est peu marqué en 2022.

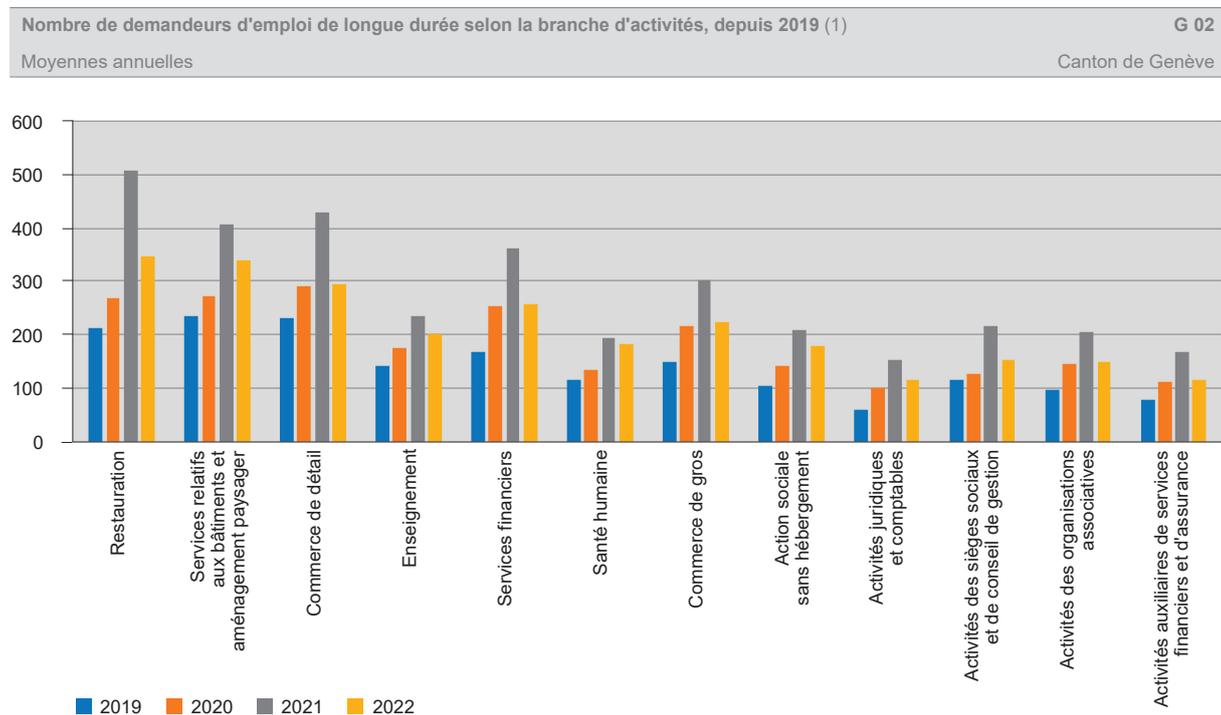


Source : Secrétariat d'Etat à l'économie / Office cantonal de l'emploi - Statistique du marché du travail

Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée augmente dans toutes les branches entre 2019 et 2020, puis de manière encore plus soutenue entre 2020 et 2021. Les progressions entre 2020 et 2021 sont les plus marquées dans la *restauration* (+ 87,7 %) et les *activités de sièges sociaux et de conseil de gestion* (+ 71,7 %).

Un repli est enregistré dans chacune des douze branches entre 2021 et 2022, mais les effectifs de demandeurs d'emploi de longue durée restent partout assez nettement supérieurs à ce qu'ils étaient en 2019, contrairement à ce qui est observé pour les demandeurs d'emploi. Cela s'explique, notamment par les prolongations des délais-cadre et des indemnités aux chômeurs décidées par le Conseil fédéral en raison de la pandémie de Covid-19.

En 2022, la *restauration* est la branche qui groupe le plus grand nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (7,0 % de l'ensemble). La branche des *services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager* (dont les professions liées au nettoyage constituent une grande part) est à la deuxième place (6,9 %) et le *commerce de détail* à la troisième (6,0 %).

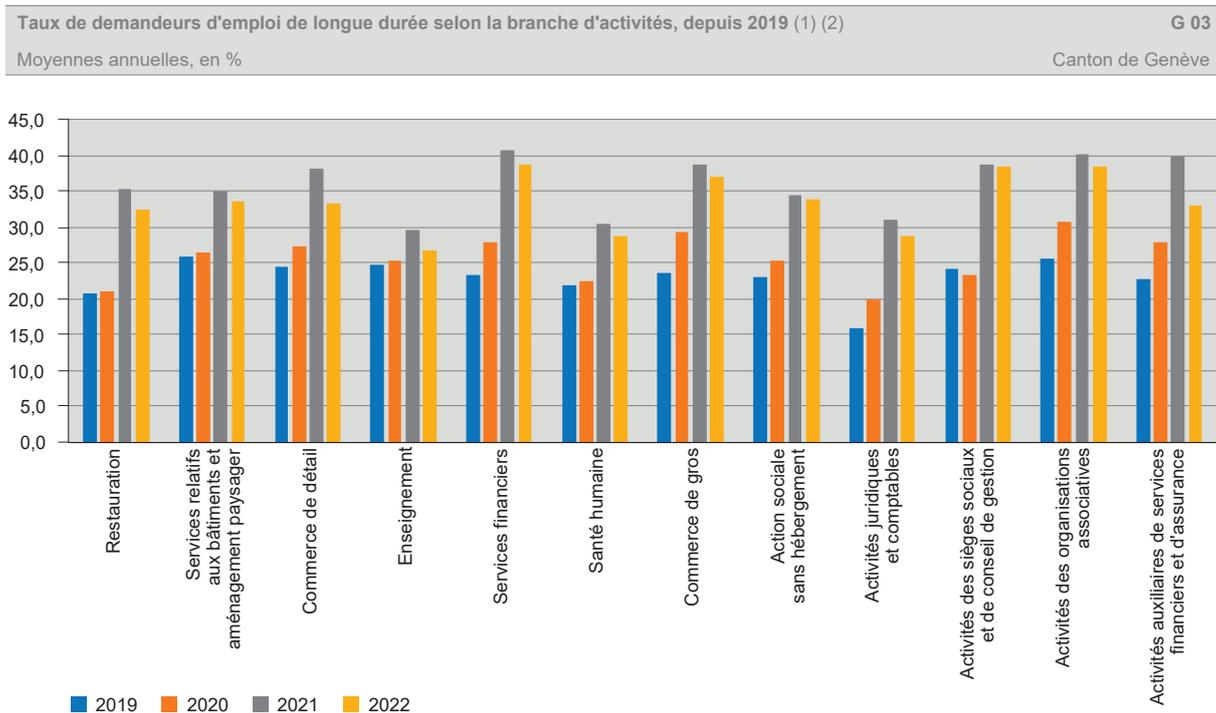


(1) Est considérée comme demandeur d'emploi de longue durée une personne inscrite au chômage depuis plus d'une année.

Source : Secrétariat d'Etat à l'économie / Office cantonal de l'emploi - Statistique du marché du travail

Le taux de demandeurs d'emploi de longue durée – calculé, pour une branche d'activités, comme la part des demandeurs d'emploi de longue durée parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi – s'accroît dans chacune des douze branches entre 2019 et 2021, mais surtout entre 2020 et 2021. En 2022, il se replie, mais reste bien supérieur à son niveau de 2019.

Les plus fortes augmentations entre 2020 et 2021 concernent les branches des *activités de sièges sociaux et de conseil de gestion* (+ 15,4 points de pourcent), de la *restauration* (+ 14,2 points) et des *services financiers* (+ 13,0 points). Entre 2021 et 2022, les reculs oscillent entre 6,7 points pour la branche des *activités auxiliaires des services financiers et d'assurance* et 0,2 point pour la branche des *activités des sièges sociaux et de conseil de gestion*.



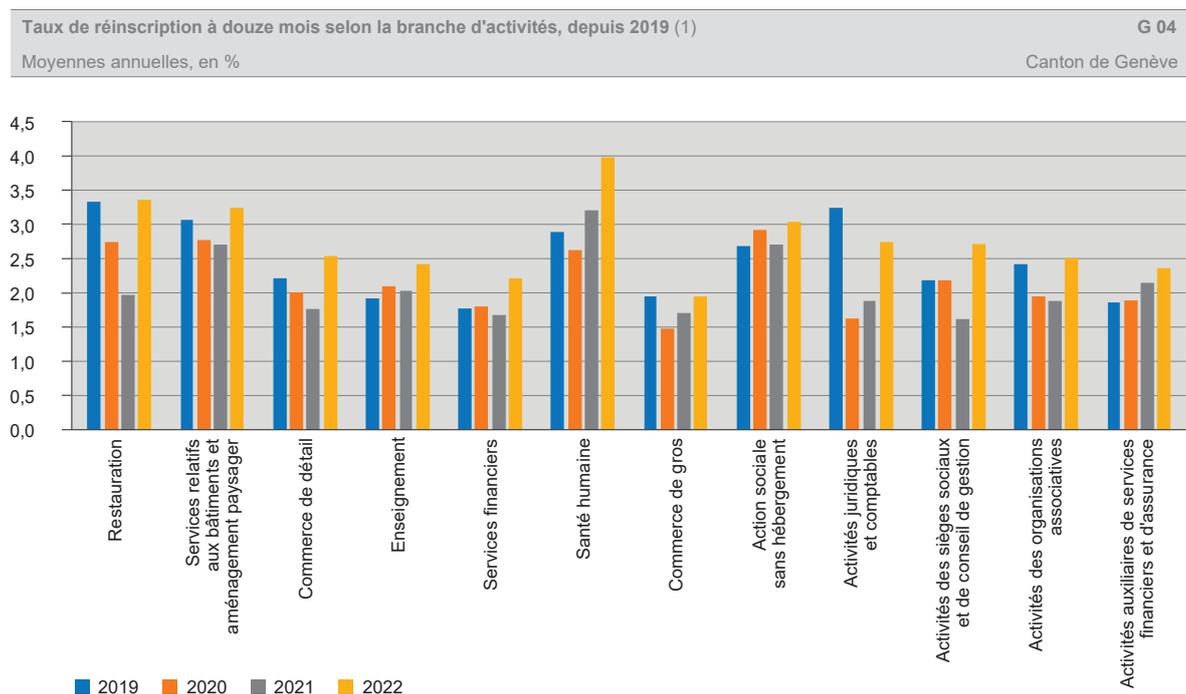
(1) Est considérée comme demandeur d'emploi de longue durée une personne inscrite au chômage depuis plus d'une année.

(2) Rapport entre le nombre total de demandeurs d'emploi de longue durée et le nombre total de demandeurs d'emploi.

Source : Secrétariat d'Etat à l'économie / Office cantonal de l'emploi - Statistique du marché du travail

De 2019 à 2021, le taux de réinscription a évolué de manière disparate selon les branches. Entre 2021 et 2022, malgré la reprise économique qui s'est amorcée dès 2021, les douze branches ont connu un accroissement du taux de réinscription à douze mois. Les branches les plus touchées sont la *restauration* (+ 1,4 point de pourcent) et les *activités de sièges sociaux et de conseil de gestion* (+ 1,1 point). Ce constat laisse à penser que les employeurs, empreints d'incertitudes quant à l'évolution des affaires, ont préféré embaucher avec des contrats à durée déterminée ou de courte durée pour ne pas avoir à licencier en cas de conjoncture économique défavorable, comme c'est le cas dans la *restauration*.

A noter que les douze branches connaissent en 2022 un taux de réinscription à douze mois supérieur à celui de 2019, excepté la branche des *activités juridiques et comptables*.

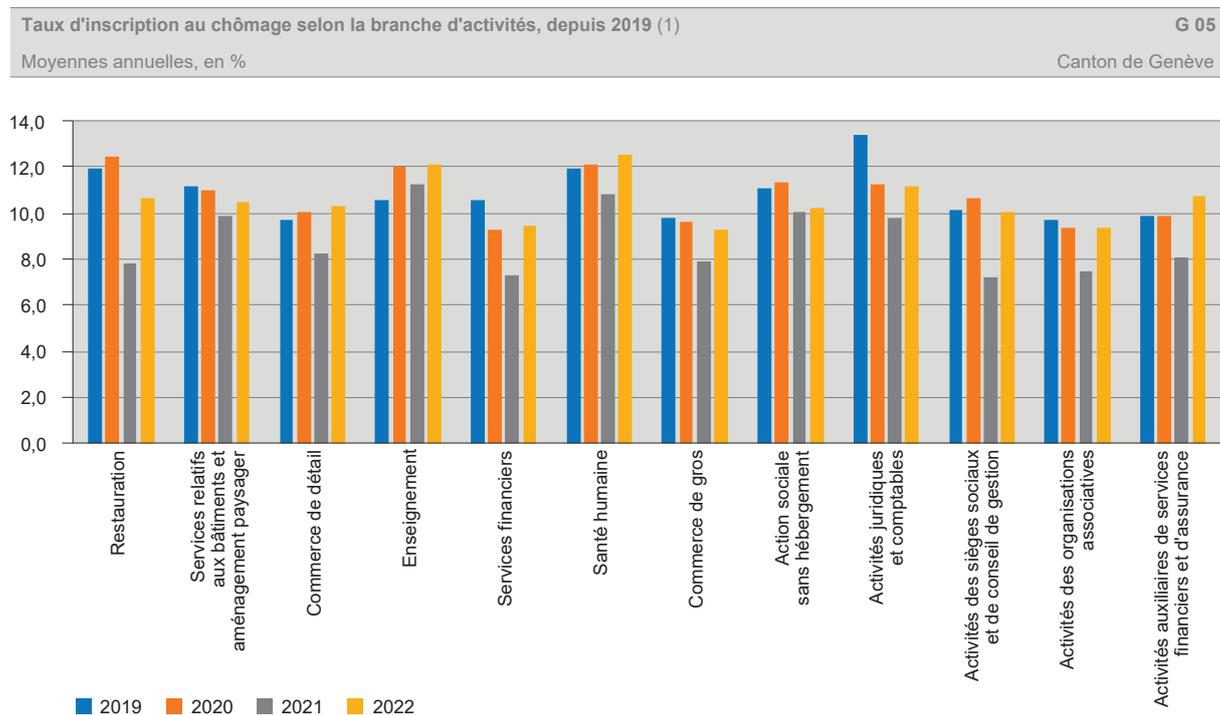


(1) Rapport entre le nombre total de réinscriptions au chômage après une période d'une année ou moins et le nombre total de demandeurs d'emploi.

Source : Secrétariat d'Etat à l'économie / Office cantonal de l'emploi - Statistique du marché du travail

Pour toutes les branches, le taux d'inscription au chômage diminue entre 2020 et 2021, puis s'accroît entre 2021 et 2022. Les branches qui ont connu les plus fortes augmentations sont les *activités des sièges sociaux et de conseil de gestion* (+ 2,9 points de pourcent) et la *restauration* (+ 2,8 points).

La reprise économique fait que la plupart des branches retrouvent en 2022 un taux d'inscription comparable, voire inférieur à celui de 2019. Au niveau du marché du travail, cela signifie qu'il y a eu moins de licenciements en 2022 qu'en 2019 et que la conjoncture économique paraît plus favorable en 2022 qu'elle ne l'était en 2019.



(1) Rapport entre le nombre total d'inscriptions au chômage et le nombre total de demandeurs d'emploi.

Source : Secrétariat d'Etat à l'économie / Office cantonal de l'emploi - Statistique du marché du travail

3. LES TROIS BRANCHES LES PLUS « PROBLÉMATIQUES » EN TERMES DE RÉINSERTION

Sur la base de l'analyse des cinq indicateurs, les trois branches suivantes ont été identifiées comme étant les plus problématiques en termes de réinsertion des demandeurs d'emploi :

- Restauration
- Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager
- Commerce de détail

Ces trois branches regroupent 19,6 % des demandeurs d'emploi inscrits dans le canton en 2022. Entre 2019 et 2022, la branche des *services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager* a enregistré une progression parmi les plus marquées (+ 12,8 %).

Mais c'est surtout le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée qui s'est significativement accru pour ces branches. La branche de la *restauration* enregistre une hausse particulièrement forte avec + 64,8 %. En 2022, la *restauration* est la branche qui en groupe le plus grand nombre, devant les *services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager* et le *commerce de détail*.

La *restauration* est la branche qui compte le plus grand nombre de demandeurs d'emploi, mais aussi et surtout de demandeurs d'emploi de longue durée. Le taux de demandeurs d'emploi de longue durée y est important (32,7 % en 2022) et la faible diminution constatée en 2022 est loin de compenser le très fort accroissement observé entre 2019 et 2021. Enfin, le taux de réinscription à douze mois y est élevé et a connu une très forte progression puisqu'il est passé de 2,0 % en 2021 à 3,4 % en 2022. A cela s'ajoute des niveaux de salaires faibles et des conditions de travail difficiles qui, depuis la pandémie de Covid-19, constituent autant de facteurs désincitatifs pour les travailleurs qui ont tenté de se réinsérer dans d'autres secteurs, et ont découvert d'autres conditions de travail (pas de travail le week-end, horaires réguliers, possibilité de télétravail, etc.).

La branche des *services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager* (dont les professions liées au nettoyage constituent une grande part) compte un grand nombre de demandeurs d'emploi et demandeurs d'emploi de longue durée. Cette branche connaît également un fort taux de demandeurs d'emploi de longue durée (33,7 % en 2022) et un taux de réinscription à douze mois élevé (3,3 % en 2022).

La branche du *commerce de détail* compte un grand nombre de demandeurs d'emploi et de demandeurs d'emploi de longue durée, mais également un taux de demandeurs d'emploi de longue durée particulièrement élevé (33,6 % en 2022). De plus, cette branche a connu un fort accroissement des taux de réinscription à 12 mois entre 2021 et 2022 (+ 0,8 point de pourcent).

PUBLICATIONS DE L'OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE

COLLECTION DONNÉES GÉNÉRALES

Mémento statistique

Synthèse annuelle des données essentielles sur le canton et les communes. Brochure en format de poche, éditée en juin, avec le soutien de la Banque cantonale de Genève (BCGE). Disponible en format papier.

Bulletin statistique mensuel

Choix des principales statistiques disponibles à une fréquence infra-annuelle. Diffusé en collaboration avec la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG).

ANALYSES

Communications statistiques

Série consacrée à l'analyse détaillée de statistiques ou d'enquêtes, l'accent étant mis sur le commentaire.

Informations statistiques

Résultats de statistiques ou d'enquêtes, mis en perspective par un commentaire concis, des graphiques et des tableaux de synthèse.

Reflets conjoncturels

Cahier trimestriel présentant une analyse commentée de la conjoncture économique pour le canton de Genève.

OBSERVATOIRE STATISTIQUE TRANSFRONTALIER

Synthèses et fiches thématiques concernant la région transfrontalière. Publications réalisées en collaboration avec l'INSEE Auvergne-Rhône-Alpes.

Ces publications sont téléchargeables gratuitement sur le site Internet de l'OCSTAT : <https://statistique.ge.ch>